

HOMMAGE NATIONAL À L'EX-CAPITAINE DES LIONS

Bocandé au Panthéon



P. 5-7



DIAGNOSTIC DU FMI

Macky Sall hérite d'une croissance en chute P. 2



Amadou Kane, ministre de l'Économie et des Finances

ÉVACUÉ À L'HÔPITAL DE THIÈS

Béthio a-t-il piqué une crise ? P. 11



CARTE DE SÉJOUR OBLIGATOIRE EN MAURITANIE

Des Sénégalais prêts à plier bagages P. 11

ASSISES MAI 2012

L'avocat sauve son faux-lion P. 12



Mor Ngom, les ADS et le pardon

Le ministre des Infrastructures et des Transports a visité, hier, la plateforme aéroportuaire Léopold Sédar Senghor et les différents services qui la composent. Mais c'est à l'Agence des aéroports du Sénégal (ADS) que la visite de Mor Ngom a vraiment eu du piment. Devant le Directeur Mbaye Ndiaye et son Secrétaire général, Mamadou Lamine Goudiaby, Mor Ngom a annoncé qu'il n'est pas animé par un esprit de revanche vis-à-vis de ceux qui lui ont mené la vie dure aux ADS. Et, s'adressant au Secrétaire général, M. Ngom a dit : "Je te pardonne". Pour la petite histoire, débarqué de son poste de président du Conseil de surveillance de la Haute autorité de l'aéroport Léopold Sédar Senghor, M. Ngom a vécu des misères aux ADS. Et la dernière fut la tentative d'expulsion de son logement de fonction en début d'année, menée par Mamadou Lamine Goudiaby de concert avec Mbaye Ndiaye. La faute de Mor Ngom ? Avoir tenu une réunion politique chez lui pour le compte de l'Alliance pour la République (APR). Les zélés finissent toujours par être rattrapés par leur passé.

Présidence du Conseil régional de Dakar, toujours pas de consensus

Aujourd'hui, le Conseil régional de Dakar devra trouver un successeur à El Hadji Malick Gakou, nommé ministre des Sports dans le gouvernement d'Abdoul Mbaye. Mais faute de consensus, ce sera au vote que les 8 candidats devront être départagés. En effet, plus de 3 heures de discussions, hier, n'ont pas permis à certains candidats de se désister au nom de la dynamique unitaire de Benno. C'est ainsi que la question a été transférée au niveau des leaders de partis. Mais il faut dire que, déjà, d'après tractations ont été menées dans la nuit d'hier sans que les plus en vue des candidats n'accordent leurs violons. Il s'agit du président intérimaire Ousmane Badiane, de Maguette Thiam du PIT et d'El Hadji Momar Sambe. Mais d'un autre côté, les représentants des départements de Pikine et Guédiawaye, comme le socialiste El Hadji Fall, tapent du poing sur la table pour exiger une "répartition géographique" des postes. Car, outre le poste de président, celui de 2e vice-président doit aussi être pourvu avec la nomination d'Ali Haïdar au poste de ministre de l'Écologie.

Accords de défense Sénégal-France, Der demande des comptes

"Une Question d'actualité sur le contenu des accords militaires Sénégal/France". C'est ce que le député Iba Der Thiam demande au gouvernement. Dans un document parvenu à *EnQuête*, le vice-président de l'Assemblée nationale invite le gouvernement d'Abdoul Mbaye à "mettre à la disposition des députés le contenu des nouveaux accords de défense qui ont été signés avec le Gouvernement Sarkozy". En vérité, ce que souhaite le Coordonnateur de la CAP 21, c'est que le gouvernement indique en quoi ces accords diffèrent des précédents. C'est-à-dire quels sont "les avantages et changements pouvant en découler pour notre pays, sa sécurité, son Armée, son leadership dans la sous-région, la consolidation de son indépendance".

DIAGNOSTIC D'UNE MISSION DU FMI AU SÉNÉGAL

Macky Sall hérite d'une chute de croissance à 2,6 %

Le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé l'état difficile de l'économie sénégalaise hérité par le nouveau président Macky Sall et son gouvernement. La croissance économique est estimée en 2011 à 2,6 %, contre une prévision initiale de 4,4 %, selon un communiqué par l'institution internationale posté hier sur son site web et parcouru par *EnQuête*. Le texte traite des résultats d'une mission du FMI effectuée au Sénégal du 2 au 15 mai dans le cadre de la troisième revue de l'accord triennal au titre de l'Instrument de soutien à la politique économique (ISPE) approuvé en décembre 2010. D'après la mission dirigée par Hervé Joly, "Les développements macroéconomiques en 2011 ont été moins favorables que prévus en raison de la sécheresse dans le Sahel. La forte baisse de la production agricole, malgré une bonne tenue de l'activité dans les autres secteurs, a limité la croissance du PIB à 2,6%. L'inflation s'est établie à 3,4% en 2011, tirée par le renchérissement des produits alimentaires et du transport, dans un contexte de hausse des cours mondiaux des matières premières".

Pour M. Joly et son équipe, la croissance devrait être en hausse en 2012 à 3,9%, "en dépit d'un environnement extérieur moins porteur. Elle serait tirée par une reprise de la production agricole (sous l'hypothèse d'une pluviométrie normale) et l'investissement public dans les infrastructures. Ils ajoutent que l'inflation devrait rester modérée, à environ 2,5% en 2012. Mais relèvent-ils, le Sénégal reste confronté à "un environnement extérieur peu favorable, une plus grande instabilité régionale et l'impact de la sécheresse sur la population et l'économie". D'ailleurs, ces risques, indiquent le FMI, "nécessitent des aménagements dans la mise en œuvre du programme, sans en remettre en cause ses grandes orientations". De l'avis du FMI, la mise en œuvre du programme a connu "un net ralentissement fin 2011/début 2012 dans un contexte préélectoral tendu".

Creusement du déficit budgétaire

La mission note que la cible de déficit budgétaire pour 2011 n'a pas été atteinte en raison d'un "dépassement des dépenses courantes et de moins-values fiscales". Aussi les discussions entre les autorités sénégalaise et la mission ont-elles porté sur la maîtrise des finances publiques. "Faute de mesures correctives, le déficit budgétaire pourrait dépasser 8% du PIB cette année, un niveau clairement insoutenable", prévient l'institution de Bretton Woods, qui explique cette situation par, notamment, "la nécessité de venir en aide aux victimes de la sécheresse". Elle ajoute qu'une "grande partie du creusement du déficit proviendrait cependant du soutien aux prix de l'énergie (électricité, produits pétroliers), qui atteindrait le coût très élevé pour les finances publiques de 150 milliards F Cfa en 2012 (2% du PIB)". A ce propos, la mission "encourage les autorités [sénégalaises] à remplacer ces subventions par des mesures plus efficaces et mieux ciblées sur les plus démunis". Au total, poursuit le document, le déficit pour 2012 a été révisé à la hausse de 5,6 à 6,4% du PIB et devrait être atteinte "grâce à des efforts substantiels de réduction du train de vie de l'Etat et un report de certaines dépenses d'investissement non prioritaires". Du reste, le FMI a "félicité les autorités pour leur engagement ferme à améliorer la gouvernance publique, la transparence et l'efficacité de la dépense publique ; elle note que des mesures dans ce sens ont déjà été prises ou annoncées, telles la réduction de la taille du gouvernement et la restructuration des agences".

La mission du Fmi s'est également réjoui de "la détermination du nouveau gouvernement à poursuivre la mise en œuvre du programme appuyé par l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE, 2011-13)". Les principaux objectifs du programme sont de maîtriser les finances publiques afin de préserver la stabilité macroéconomique ; accroître les recettes en vue de dégager une plus grande marge de manœuvre budgétaire pour financer les dépenses prioritaires ; poursuivre le renforcement de la gestion des finances publiques et de la gouvernance ; et favoriser le développement du secteur privé. "Ces objectifs sont en ligne avec ceux du nouveau gouvernement", souligne la même source. L'examen de la troisième revue par le Conseil d'administration du FMI pourrait avoir lieu en Juillet 2011, informe la même source.

ENSUP AFRIQUE FORMATION Devenez en 3 JOURS

- 1. Webmaster 2.0 :**
 - Créateur et Gestionnaire de plateformes informatiques qui hébergent des applications, des outils de communication, des services de collaboration, des outils de blogging, de publication et de partage de l'information
- 2. Spécialiste de la communication numérique :**
 - Journaliste blogger
 - Cyber journaliste
 - Web éditeur
 - Web marketeur

Admission : Téléphone 33 867 36 32 / 77 856 59 90
 Adresse : ENSUP AFRIQUE, Liberté 6 Extension, en Face Camp Leclerc, Dakar, villa n° 205

L'œil de Muz

Combien de temps il va survoler tout ça ?



COUD, Sitor Ndour avait viré son conseiller en com', Pape Souleymane Diop

C'est avec surprise que les journalistes, présents à la passation de service, hier, à la direction du COUD, ont appris que Pape Souleymane Diop n'était plus, depuis janvier dernier, conseiller en communication dans la structure universitaire. Lors de la cérémonie au Centre des œuvres universitaires de Dakar, le journaliste s'est présenté comme ex-conseiller en communication à la surprise générale. En réalité, Pape Souleymane Diop avait des bisbilles avec le directeur général sortant, Sitor Ndour qui l'a délogé du poste que le premier a occupé pendant des années. Interpellé sur la question, M. Diop a juste expliqué que Sitor Ndour voulait lui faire signer des choses que "sa morale lui interdisait de faire".

Lutte contre le tabagisme, la LISTAB offre un sevrage gratuit

Avis aux fumeurs invétérés qui veulent en sortir. La Ligue sénégalaise de lutte contre le tabac (LISTAB) organise au mois de mai des consultations gratuites de sevrage de la nicotine et du goudron. Les consultations ont lieu au siège de la LISTAB, sur la Route de Ngor (à côté de la clinique des Mamelles) chaque lundi et vendredi de 15h00 à 18h00, informe un communiqué reçu, hier, à *EnQuête*. Les consultations démarrent le lundi 21 mai 2012 à 15 heures, informe-t-on, précisant que les intéressés peuvent prendre contact avec Madame Barbara Diop au 77 638 72 13. Il faut dire que le Dr Abdoul Aziz Kassé, président de la LISTAB, et ses camarades mènent une lutte sans merci contre le tabac. Ils ont décidé de célébrer un mois de lutte antitabac en démarrant par des "prières inaugurales", le 4 mai à Gorée.

IFPME
 INSTITUT DE FORMATION PRATIQUE
 MARCEAU ELECTRONIQUE
 I.F.P.M.E. All. N°001 SERRES/MEUDON 92130
Devenez Rapidement 2011 2012
TECHNICIEN
en 6 mois
 Cours du jour 100% Pratique Cours du soir
 • Electricité Bâtiment et Industriel
 • Maintenance Info. et Réseaux
 • Electronique Télécoms - Réseaux
 • Alarme sécurité - Electronique
 Nos Diplômes sont reconnus par l'Etat
 Renseignement :
 IFPME Grand Dakar Rue 10 x Amitié 2
 Tél. : 77 446.46.75 / 77 438.28.02
 Début cours : LUNDI 11 JUIN 2012

ENQUÊTE
 Publications - Société éditrice
 Boulevard de l'Est-Point E
 Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
 Tél. : 33 825 07 31
 E-mail : enquetejournal@yahoo.fr
 Directeur de la publication : **Mahmoudou Wane**
 Directeur de la rédaction : **Mamadou Lamine Badji**
 Rédacteur en chef : **Momar Dieng**
 Rédacteur en chef délégué : **Bachir Fofana**
 Chefs de desk : **Momar Dieng** - Politique
Bachir Fofana - Economie / Social
Jules Diop - Dossiers & enquêtes
Ndiassé Sambe - Sport
Pa Assane Seck - People
 Directeur artistique : **Renaud Lioult**
 Mise en page : **Penda Aly Ngom, Fodé Baldé**
 Photographe : **Amadoune Gomis**
 Impression : **Graphic Solutions**
 Régie publicitaire : **malick.enquete@gmail.com**
 Tél. : 77 834 11 93
aichafallenquete@gmail.com
 Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

VENT D'ALTERNANCE À LA MAIRIE DE BAMBEY

Le scénario du putsch contre son prédécesseur Pape Diouf, le maire Aïda Mbodj a failli le vivre hier face aux conseillers municipaux d'opposition décidés à avoir sa peau.

Aïda Mbodj échappe à la Délégation spéciale

■ BABACAR DIOUF (Correspondant à Bambey)

Aïda Mbodj a sans doute connu hier mardi son Conseil municipal le plus difficile depuis son accession à la tête de la mairie de Bambey, en mars 2009. C'est la première fois que l'ex-ministre d'État sous Wade a rencontré une folle résistance pour faire passer des délibérations. Durant quatre tours d'horloge, les élus n'ont pu statuer que sur des questions d'informations générales. Des conseillers ont même failli en venir aux mains.

Après quelques minutes de blocage, le Conseil est suspendu, les conciliabules font rage avant que le préfet remette tout le monde à sa place. Les travaux reprennent. Mais la majeure partie des débats tourne alors autour de ce que le maire doit ou ne doit pas faire dans ses fonctions.

Devant la majorité des conseillers acquis à la cause du maire, le coup des élus d'opposition fait long feu. Ils sont priés de revoir leur copie. A partir de ce moment, Aïda Mbodj peut faire voter son autorisation spéciale d'acceptation des fonds de dotation et de concours. Ils s'élèvent à 128 millions de francs Cfa : 68 millions au titre des fonds de dotation, et 60 millions à celui des fonds de concours.

Finalement, le seul point inscrit à l'ordre du jour qui n'a pas été objet de délibération est celui portant attribution de parcelles économiques. Face au Conseil municipal, le maire a fait part de son intention de donner des terrains à un Dahira de la localité, à la mutuelle "Calebasse du développement" et à des Libano-Sénégalais dont les parents tenaient des commerces dans la ville de Bambey.

"Des parcelles pour des Libano-Sénégalais"

Cependant, cette volonté a rencontré un nœud catégorique des conseillers de l'opposition au motif que "non seulement la procédure n'a pas été respectée en la matière, mais en plus, aucune étude d'impact environnemental n'a été faite sur ces programmes pour connaître leur opportunité pour le département de Bambey". Pour convaincre ses collègues, Aïda Mbodj a, dans son exposé des motifs, expliqué que les Libano-Sénégalais envisagent de construire une usine solaire d'un coût de 3 milliards de francs Cfa. Pour clore le sujet, le préfet est intervenu afin qu'Aïda Mbodj retire ses trois projets, ce qu'elle a fait non sans promettre de revenir à la charge.

A la fin de la séance, et malgré leur échec à faire tomber le maire, les conseillers de l'opposition ont livré leurs sentiments presque en chœur : "Ne croyez pas que nous sommes une chambre d'enregistrement."

Avec cette tentative des conseillers de l'opposition de mettre un terme au mandat du maire libéral, c'est

l'histoire qui bégaie. En 2008, alors ministre de la Femme et de la Famille, Aïda Mbodj réussit à placer sous délégation spéciale la mairie de Bambey. A l'époque, le maire s'appelait Pape Diouf, actuel ministre de la Pêche. ■



Avis de convocation

BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU SENEGAL

Société Anonyme au capital de FCFA 10.000.000.000

Siège Social : 2, avenue Président Léopold Sédar Senghor - B.P. 392 Dakar (Sénégal)

RCCM : SN-DKR-66-B-46 - LBS U3 - NINEA : 00208842G3

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal "BICIS" sont convoqués en **Assemblée Générale Extraordinaire** et **Assemblée Générale Ordinaire** le **Judi 31 mai 2012 à 11H00** dans les locaux de notre **Agence Prestige**, sise rue Carnot à Dakar, à l'effet de délibérer sur les points suivants :

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire
Modification du Mode de Gouvernance
2. Modification des statuts

Assemblée Générale Ordinaire

- a) Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2011 ainsi que des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et les rémunérations exceptionnelles versées aux Administrateurs durant l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Approbation du bilan et des comptes arrêtés au 31 décembre 2011, affectation des résultats et fixation du montant du dividende versé aux Actionnaires.

- b) Quitus de la gestion des Administrateurs.
- c) Nomination d'Administrateurs.
- d) Pouvoir pour effectuer les formalités légales.

Le Conseil d'Administration

DROIT DE RÉPONSE

Après notre article d'hier sur l'audience que lui a accordée le président de la République, Moustapha Cissé Lô a joint la rédaction d'*EnQuête* pour dire ceci : "Je n'ai jamais tenu les propos que votre journaliste me prête (...) Je suis assez courageux pour assumer mes dires."

NDLR :

Courageux ? Sans doute. Mais pour cette fois, c'est raté.



BICIS
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bicis.sn

TRANSRAIL À BOUT DE SOUFFLE

Transrail risque de mettre la clé sous le paillason si l'Etat ne prend aucune mesure d'urgence d'ici le mois de décembre prochain. Les syndicalistes de la société Transrail l'ont annoncé hier lors de leur Assemblée générale.

49 milliards ou c'est la liquidation



NDËYE FATOU NIANG
(Correspondante, Thiès)

Le compte à rebours a démarré à Transrail. L'entreprise risque de fermer d'ici au mois de décembre prochain si les Etats sénégalais et maliens ne décaissent

pas 49 milliards de francs Cfa nécessaires à sa survie. L'information est tombée hier, lors de l'assemblée générale des travailleurs de Transrail, membres de plusieurs syndicats, notamment le Syndicat unique des travailleurs du Rail, d'autres affiliés à la Cnts/Fc.

Une information qui a bouleversé tous les cheminots qui n'en croyaient pas leurs oreilles. Omar Cissé, le secrétaire général de SUTRAIL (Syndicat unique des travailleurs du Rail) estime que la dette de la société a atteint ses limites "La dette de Transrail s'élève à 19 milliards mais la société a besoin de 177 milliards pour renouveler les infrastructures et booster le trafic sur le tronçon Tamba-Kidira, Dakar-Thiès, les ponts de Mayéna et Bamako au Mali. Et heureusement les bailleurs de fonds sont prêts à nous donner cette somme". Le seul hic, selon lui, se trouve au niveau des deux Etats (le Mali et le Sénégal). "Tout le monde sait que la privatisation des chemins de fer est un échec. C'est pourquoi les deux Etats en partenariat avec les partenaires techniques et financiers

ont mis un schéma institutionnel en mai 2010 à Dakar pour créer une société d'exploitation pour reprendre les infrastructures. Mais jusqu'à présent, le document n'est pas signé par les deux Etats et cette signature est aussi conditionnée par le repreneur Abas Jaber qui est le propriétaire de cette société", ajoutera-t-il.

Du coup, la société sera liquidée en décembre, annonce Oumar Cissé sur un ton pathétique. "C'est un naufrage que Transrail ferme boutique parce qu'économiquement et socialement, c'est insupportable pour les deux nations. C'est pour cela que nous avons tenu une Assemblée générale de Dakar à Tambacounda en passant par Thiès, Guinguinéo, Kougheul et Kidira pour attirer l'attention des travailleurs, pour leur dire de faire attention et de redoubler de vigilance pour aller ensemble vers l'autorité étatique pour qu'il règle le problème".

Toutefois, les syndicalistes appellent leurs camarades à rester zen et portent leur espoir de survie sur Macky Sall à qui ils demandent de redresser et de revoir la privation de Transrail comme il l'avait promis durant la campagne électorale. ■

POUR DÉSENCLAVER L'ÎLE À MORPHIL

Les travaux du pont de Ndioum débutent en septembre

Aux ponts de Ngouye, de Médina Ndiathbé, va s'ajouter sous peu celui de Ndioum pour désenclaver l'île à Morphil. Les travaux du pont de Ndioum vont débuter au mois de septembre et vont prendre fin au mois de mai 2014. Les dossiers d'appel d'offres seront lancés au mois de juin, selon les informations recueillies à la première réunion ordinaire du comité des parties prenantes de la zone Nord du projet Millenium Challenge Account (MCA) Sénégal.

Cette rencontre entre le comité consultatif du MCA et la direction qui se tient tous les six mois, a permis de faire l'état des lieux des projets de réhabilitation de la route nationale N2 et du pont de Ndioum, et d'irrigation et de gestion de ressources en eau. Les membres du comité consultatif ont marqué leur satisfaction sur les études de faisabilité. "Le projet avance bien", ont-ils soutenu à l'endroit de la direction du MCA Sénégal. Celle-ci a donné des assurances de prendre en compte les recommandations faites par les membres des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet. Ce projet d'aménagement et de bitumage va prendre en compte la bretelle qui va relier la route nationale 2 au pont de Ndioum pour 750 millions de francs et autres bretelles pour une somme de 550 millions.

Ce pont de Ndioum a pour objectif de contribuer au désenclavement de l'île à Morphil, à l'amélioration du niveau de vie des populations et à la lutte contre la pauvreté. Ainsi avec celui de Ndioum, l'accès à Cascas, Saldé, Walaldé entre autres localités de cette île, va encore être plus facile. Au-delà des avancées notoires de ce projet de construction du pont de Ndioum, il a été noté aussi l'état d'avancement des activités relatives aux mesures de sauvegarde sociale. Elles visent le renforcement des stratégies de soutien en faveur du développement social dans le cadre des investissements prévus par le projet d'irrigation. ■

FARA SYLLA
(Correspondant, Saint-Louis)

PASSATION DE SERVICE AU COUD

Sitor Ndour escorté par des nervis s'en va sous les huées

Triste sort que celui réservé hier au désormais ex-directeur du Centre des œuvres universitaires de Dakar. Après avoir effectué sa passation de service, Sitor Ndour a quitté les lieux sous escorte de nervis et fortement hué.

AMADOU NDIAYE

Sitor Ndour, entouré de nervis, a essuyé des huées hier après sa prestation de service. Ses détracteurs, composés entre autres d'agents universitaires et d'étudiants, ont choisi la devanture de la direction du Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) pour lui assurer un sale quart d'heure. Ceinturé par des nervis qui lui sont favorables, Sitor Ndour n'a cessé de lâcher ce sourire propre à la déception et à la désespérance.

Certainement, il a dû sentir le coup venir, lui, qui a pris la précaution de louer les services de gros bras qui se sont mobilisés à la direction du COUD bien avant 16 h. Posté devant le hall de la direction du COUD, ils ont minutieusement filtré les entrées.

De gros bras, la mine serrée et les nerfs à fleur de peau ont veillé aux grains. A l'intérieur du centre, les militants de Sitor Ndour ont pris d'assaut les couloirs tout comme la salle d'attente du bureau à l'intérieur duquel se tenait la passation de service. C'est ainsi qu'ils ont offert un standing ovation à leur mentor, histoire de masquer le dispositif de sabotage préparé. Mais c'était sans compter avec la décision prise par ces gens décidés à humilier le désormais ex-directeur du COUD.

Le nouveau directeur signe le rapport de passation sous réserve

Sitor Ndour ne semble pas être au bout de ses peines. Après les huées d'hier, l'ex-directeur du COUD devra se préparer à voir sa gestion du centre auditée par la nouvelle équipe. Dans sa communi-



cation, le nouveau directeur a confié avoir signé le rapport de passation "sous réserve de vérifications ultérieures". Selon Abdoulaye Diouf Sarr, c'est dans ce processus de vérification ultérieure que les décisions idoines seront prises. Des décisions qui peuvent aller jusqu'à un audit de la gestion de Sitor Ndour.

Sur un autre registre, Abdoulaye Diouf Sarr a parlé des urgences qui interpellent son équipe. "Le Cœur de métier du COUD, c'est l'hébergement, la restauration et l'assistance sociale. C'est un triangle d'or extrêmement important qui servira de référence pour satisfaire l'étudiant qui sera au centre de notre préoccupation", dit-il. ■

GÉRARD SÉNAC, PDG EIFFAGE

"Attribuer les marchés publics aux entreprises à travers leurs actions sociales"

ALIYOU NGAMBY NDIAYE

"Avant de bénéficier d'une attribution de marché public, les entreprises doivent être notées à travers leurs actions sociales". C'est le souhait de Gérard Sénac, président directeur général d'Eiffage Sénégal. En conférence de presse hier pour présenter

la maquette de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), Gérard Sénac a estimé que l'Etat du Sénégal doit penser à noter les différentes entreprises présentes dans le pays à travers leurs actions sociales. "Pour gagner un marché public, l'Etat du Sénégal doit penser à noter les entreprises à travers les actions sociales qu'elles mènent", appelle le

PDG d'Eiffage.

En 2011, Eiffage dégageait chaque mois 12 millions de francs dans ses actions sociétales. En présentant la maquette qui fait le bilan des 22 ans d'actions de l'entreprise française, M. Sénac a soutenu qu'Eiffage est entrée dans le mécénat pour venir en aide aux populations. La responsabilité sociétale de

l'entreprise (RSE), même si elle a un but désintéressé, a permis à l'entreprise d'être plus proche des populations. Après 85 ans de présence au Sénégal, Eiffage a mené pendant 22 ans des actions sociales et sociétales comme l'éducation avec la construction d'écoles, la santé, le sport. Dans les actions environnementales, Eiffage a mené des actions dans la valorisation des terres, dans le nettoyage, la biodiversité, l'immersion des épaves. Dans ses actions sociétales, Eiffage mène des journées de sauvetage, de participation aux actions civilo-militaires et des campagnes de sensibilisations et de

dépistage au VIH sida.

"La RSE, c'est l'intégration d'actes, d'actions sociales, culturelles et environnementales que nous faisons quotidiennement. C'est du volontariat qui prend en compte la souffrance des populations", explique, le Directeur de l'exploitation Alioune Badiane. Pour œuvrer pour le développement durable et participer aux actions citoyennes, Eiffage a mis en place une direction qualité, hygiène, sécurité environnementale, qui va intervenir dans les différents secteurs pour mener des actions qui seront bénéfiques pour les populations. ■

HOMMAGE A JULES BOCANDÉ

Le Sénégal et, tout particulièrement, le monde sportif a rendu un grand hommage à Jules François Bocandé, décédé le 7 mai dernier. La "fête" a été à la hauteur du talent et de la grandeur de la première star internationale du football sénégalais.

La nation reconnaissante...



NDIASSE SAMBE

Ce fut beau malgré tout. Malgré la tristesse, l'émotion, la peine et les souvenirs qui revenaient à la surface comme d'interminables vagues à l'âme. Bocandé a joué son dernier

match hier au stade Demba Diop devant un public tout acquis à sa cause comme lors d'un premier septembre 1985 contre le Zimbabwe. Ce fut son "plus beau match" comme l'a dit Pierre Goudiaby Atepa. Mais l'anthologie s'est inscrite dans l'émotion, la tris-

tesse et la communion de toute une nation qui a tenu à accompagner l'un de ses plus grands héros modernes. Il était là, étendu, dans son cercueil royal entouré de gerbes de fleurs et couvert par ce drapeau national qu'il a toujours honoré. Ils étaient tous là ; ses anciens coéquipiers et amis : Koto, Boy Bandit, Mamadou Marième Diallo, Victor Diagne, etc. Ces hommes qui en ont vu d'autres, qui ont parfois vaincu l'impossible, étaient hier impuissants face à la douleur d'avoir perdu "un frère". Et El hadji Diouf, et Khalilou Fadiga, tels des gamins privés de leur plus bel objet de désir, ne pouvaient retenir leurs larmes. Ils ont pleuré leur "Jules", comme sa famille, comme tout un peuple qui l'a aimé, vénéré, mais parfois oublié. Hier, Jules Bocandé est entré dans la postérité, dans la légende, qui n'ouvre ses portes qu'aux grands

d'une nation. La tristesse a été à la hauteur de la joie très souvent procurée par ce formidable talent venu de la Casamance.

"Nous retournerons tous vers Dieu..."

Cette région a rempli et embelli le stade Demba Diop par ses chants, ses couleurs, sa grandeur et sa solennité. C'est beau un peuple uni. Dans l'épreuve, comme dans la joie. Là-haut, Bocandé a certainement eu le cœur rempli de voir tout ça. De mesurer sa place dans le cœur des Sénégalais qui n'avaient pas envie de se séparer de lui. Car la cérémonie programmée pour 90 minutes, le temps d'un match de foot, a joué les prolongations et débordé de plus de 30 minutes. C'était trop peu pour parler d'une légende. Et l'évidence est venue des propos de l'abbé Alphose Mendy : "Nous venons de Dieu, nous retournerons tous vers Dieu. L'heure du départ est venue pour Jules François Bertrand Bocandé", a-t-il dit dans son homélie. Bocandé est donc parti sous les acclamations de tout un pays célébrant son essaim (lion) éternel. Il sera enterré aujourd'hui dans son Ziguinchor natal près de sa maman. Bonne retraite Jules... ■

Dans l'émotion des discours

La cérémonie d'hommage à Jules François Bocandé a été marquée par plusieurs discours qui ont ému l'assistance du stade Demba Diop de Dakar, hier.

ADAMA COLY

Ils ont fait pleurer les âmes les plus sensibles, comblé de bonheur les fervents croyants et suscité beaucoup d'espoirs chez les Sénégalais épris de paix, sous les chants de la chorale et du Comité des supporters "Allez Casa". Les discours prononcés à l'occasion de la cérémonie d'hommage à Jules François Bocandé, décédé lundi 7 mai dernier en France, ont un peu touché toutes les sensibilités. D'Ousmane Ndiaye "Complicé" au président de la République, Macky Sall, en passant par Laye Diaw et autres, tous ont porté des témoignages émouvants sur cette légende du football sénégalais. Mais celui du président des Cadres casamançais, Pierre Goudiaby "Atepa", qui rappelle le combat du défunt pour la paix en Casamance, a fait vibrer tout un stade. "À César Atoute Badiate, à Salif Sadio et à tous les autres, vont-ils attendre encore que nous tous, nous mourrions pour qu'on se mette autour d'une table ?" s'est-il interrogé sous les acclamations des milliers de personnes. Avant lui, le premier entraîneur de Bocandé au Casa Sport, Bocar Diouf, a rappelé les racines de la réussite de l'ancienne star. "Avant d'être une association de football, le Casa Sport est une cellule d'éducation basée sur des valeurs fondamentales où le travail mène à la réussite, et Jules est un pur produit de cette Tanière ; il incarne ces valeurs", a dit l'homme qui a conduit le club du Sud au sacre en Coupe du Sénégal en 1979. Quand au journaliste sportif, le doyen Abdoulaye Diaw, il a simplement revisité le passé glorieux de l'ex-capitaine des Lions dont il fut un témoin en ayant commenté ses nombreux matches. "Sa carrière est truffée de merveilles", a dit notre confrère de la RFM qui a rappelé la composition de l'équipe du Sénégal qui a battu le Zimbabwe dans le même stade Demba Diop en 1985 avec un triplé de Jules François Bocandé.

"J'étais assis là-bas en haut, et j'avais dit : "Centre de Thierno Youm, tête de Bocandé et but !", se remémore Laye Diaw. Suffisant pour mettre le stade en ébullition.

Macky Sall : "Qu'est-ce qu'un héros ?"

Après le journaliste, ses poulains de la génération 2002 ont bousculé l'ordre protocolaire pour exprimer leur compassion. "Il nous a donné

l'amour du pays et du maillot, il était généreux en conseils", a soutenu Khalilou Fadiga en pleurs. "À la veille de chaque match, il venait passer la nuit dans ma chambre pour me conseiller", poursuit El Hadji Ousseynou Diouf qui a souligné à travers une petite anecdote, le rôle que Jules a joué contre la Namibie où les Lions s'étaient largement imposés (0-5) pour obtenir le billet qualificatif pour le mondial 2002. Le représentant de la famille du défunt, M. Dasilva, par ailleurs oncle de Bocandé, a déclaré : "Essamay a lowut ! (Le Lion n'est pas tombé). "Si celui qui a giflé un arbitre pour venir jouer avec son pays n'est pas un héros, qu'est-ce qu'un héros ?", s'est demandé en clôture le président Macky Sall qui a présidé la cérémonie. ■

RÉACTIONS...

MOMO BOCANDÉ, FILS DE JULES

"C'est aujourd'hui qu'on a connu vraiment notre père"

"Notre père était un vrai lion et un lion ne meurt pas. Il est toujours à côté et restera à nos côtés. Il va nous manquer et il va manquer au Sénégal aussi. Je remercie tout le Sénégal, les gens nous appelaient de partout. C'est aujourd'hui qu'on connaît notre père. On ne le connaissait pas tout le temps qu'on était avec lui. On ne savait pas sa vraie valeur et aujourd'hui on l'a sue. Le peuple lui a rendu un grand hommage et on est contents de cet hommage rendu. On dit merci à tout le Sénégal."

EUMEU SÈNE, LUTTEUR

"Toute personne rêve d'avoir un tel hommage"

"Je suis venu rendre hommage à Jules François Bocandé qui a été un grand sportif. Il a fait beaucoup de choses pour son pays et c'est pourquoi il reçoit tous les honneurs ce soir. Le peuple est aujourd'hui là pour lui rendre un dernier hommage et cela nous donne une leçon pour nous sportifs, qu'on doit toujours être fair-play et patriotiques. Ce qu'il (Bocandé) a aujourd'hui

est grandiose. Toute personne rêve d'avoir un tel hommage."

BOUBACAR SARR "LOCOTTE", ANCIEN COÉQUIPIER
"C'était notre leader, notre star"

"C'est un jour vraiment triste pour nous. Le Sénégal a perdu un grand patriote, un grand sportif. Jules François Bocandé restera à jamais dans nos cœurs et dans le cœur des Sénégalais. Pour nous, il était un ami, un frère, il était plus qu'un joueur. C'était notre leader, notre star. Bocandé, il n'y en aura pas deux."

MOUSSA NDAO, ANCIEN COÉQUIPIER

"C'est triste mais c'est une fierté..."

"Jules (Bocandé) mérite cet hommage pour tout ce qu'il a fait pour le Sénégal. C'était un vrai patriote au service du pays. Aujourd'hui le peuple lui a rendu un grand hommage. C'est triste mais c'est une fierté pour toute sa famille, tout son club le Casa Sport. Bocandé est une vraie légende du football sénégalais." ■

PAR MAMADOU LAMINE SANÉ

REVUE TOUT TERRAIN

ÉQUIPE DE FRANCE

Kaboul forfait pour l'Euro

"Younès Kaboul a une blessure assez importante au genou, au tendon rotulien, a déclaré le sélectionneur Laurent Blanc sur Eurosport mardi. D'après les dernières nouvelles, c'est quand même assez important. Younès Kaboul est forfait pour l'Euro, donc il peut être rayé de la première pré-liste". Le défenseur central de Tottenham s'est blessé dimanche lors du derby face à Fulham, comptant pour la 38e et dernière journée de Premier League. Il était sorti avant la fin de la rencontre.

CHELSEA

Cahill opérationnel

Remis de sa blessure aux ischio-jambiers, le défenseur central de Chelsea Gary Cahill a déclaré mardi qu'il serait prêt pour disputer la finale de la Ligue des champions samedi à Munich contre le Bayern. "Je serai prêt. Je suis heureux que cela ait guéri aussi vite. Il n'y a eu aucune réaction aujourd'hui et je me suis senti bien", a déclaré Cahill après son premier entraînement auquel a aussi participé, mardi, l'autre défenseur central David Luiz, blessé comme lui aux ischio-jambiers.

LIGA

Le Real sur Yaya Touré ?

Selon *Mundo Deportivo*, le Real Madrid souhaiterait enrôler Yaya Touré, qui vient, après une saison énorme, de décrocher le titre de champion d'Angleterre avec Manchester City.

OM

Valence songe à Azpilicueta

S'il avait fait du Lillois Mathieu Debuchy une priorité au poste de latéral droit, le FC Valence aurait été refroidi par les prétentions salariales de l'international tricolore, qui plaît également au Bayern Munich, au Milan AC, à Manchester United ou encore à Newcastle. Dans ces conditions, le club espagnol pourrait jeter son dévolu sur Cesar Azpilicueta (22 ans, 30 matches et 1 but en Ligue 1 cette saison), selon *RMC*. Auteur d'un bel exercice 2011-12 avec l'Olympique de Marseille, le latéral droit marseillais ne devrait pas manquer de sollicitations cet été.

NBA - PLAY-OFFS

Boston surpris à domicile

Surprise à Boston lundi soir : les Celtics ont été battus sur leur parquet par les Philadelphie Sixers (81-82), qui reviennent à égalité (1-1) en demi-finale de la conférence Est.



Arrivée de la dépouille à la Cathédrale de Dakar



Madame Bocandé et Aimée Bocandé



Les filles de Jules François Bocandé



Moment de messe



Supporters du Casa



Séga Sakho consolant Joseph Koto



La dépouille portée solidement par les anciennes gloires



L'ancien arbitre Bakary Sarr



La chorale



Khalilou Fadiga en pleurs



Mouhamed Ndao "Tyson" (à droite) et Palla Mbengue (en lunettes)



Le président en compagnie du PM et de Madame Bocandé



La communauté camerounaise au Sénégal venue rendre un dernier hommage à Bocandé



Les anciennes gloires et la génération 2002



Les enfants de Bocandé



Les Anciennes Lionnes du Basket



Le doyen Abdoulaye Diaw



El Hadji Diouf inconsolable



Pierre Goudiaby Atépa



La dépouille exposée au stade avec Séga Sakho, Koto, Roger Mendy, Cheikh Seck, Locotte (de g. à droite)



M^r Augustin Senghor



Des prêtres en serment



Le chef de l'État au cours de son discours



Des amis du défunt sous le maillot des Lions



Le légendaire maillot N°10 présenté par Augustin Senghor à Mme Bocandé



La dépouille de la star quittant le stade après la cérémonie



Awam Amkpa, initiateur de l'exposition "Africa : see you, see me" au Goethe institut

■ BIGUÉ BOB

L'institut culturel allemand, Goethe, joue sa partition dans la dixième édition de la biennale des arts contemporains de Dakar (Dak'art 2012). Il est à l'initiative d'une double exposition pré-

sentée à la presse, lundi. Les cimaises du Goethe accueillent, du 15 mai au 15 juin prochain, des photographies d'artistes de différentes générations venant de divers pays dans le cadre d'une exposition "Off" dénommée *Africa : see you, see me*. "Vous pouvez admirer des photo-

graphies prises à différentes époques de l'évolution de l'Afrique et des Africains. L'exposition retrace les grands moments de l'histoire de la photographie africaine, aussi bien sur le continent africain qu'au sein de la diaspora. Les photographes participant nous viennent des USA, du

Portugal, d'Italie, du Mali, du Cameroun, du Nigeria, du Mozambique et du Sénégal", a renseigné le commissaire de l'expo-photos Awam Amkpa, directeur du département des études africaines de l'université de New-York. La variété des nationalités des exposants est voulue. "En juxtaposant des images prises par des photographes africains et non-africains, l'exposition montre l'image que donnent les Africains d'eux-mêmes et de l'Afrique, ainsi que l'image qu'en donnent les autres", selon le commissaire.

Cette exposition est en fait itinérante, car Awam Amkpa a commencé sa tournée depuis 2010. Le Portugal l'a reçu à l'automne de la même année, puis l'Italie ensuite la Chine au printemps 2011. Un an après, c'est autour du Nigeria d'accueillir "Africa : see you, see me".

"Jeux et enjeux"

La seconde exposition qu'abrite le Goethe institut porte sur "Jeux et enjeux : l'Afrique, l'Europe et le monde numérique". Sous cet angle sont mis en exergue des masques africains et alémaniques combinés aux masques virtuels du musée Théodore Monod (ex-musée de l'IFAN). Tous les objets exposés ont pour point commun de "rendre invisible ce qu'on voit et rendre visible l'imaginaire", selon la commissaire de l'expo, Madala Hilaire. ■

MUSIQUE - NOUVEL ALBUM

Baba Hamdy sort un deuxième opus de 17 titres

L'auteur-compositeur, et maintenant interprète, Baba Hamdy, s'apprête à sortir son second album en volet de deux Cd de 17 titres au total, a appris EnQuête de bonnes sources. Des sonorités jazzy très épurées, entre un sublime hommage au Prophète (PSL), une reprise acoustique du tube Mathiou de Thione Seck, des rencontres artistiques avec Adiouza et Bassoum, le griot du Fouta, donnent un ton très entraînant à ce second opus.

Baba qui avait créé le buzz musical en 2010, avec la sortie de l'album *You Melodies*, en hommage à Youssou Ndour, avait déjà marqué les esprits par son génie créatif et la maîtrise de son instrument. Excellent claviste, accompagné de très bons musiciens de sa génération, le patron du studio d'enregistrement "Mille Mélodies" fait toujours des shows au Must, au Just4U ou à la Villa Cristal (pub gratuite), qui attirent du monde et beaucoup de musiciens en quête de bœuf.

L'artiste musicien, qui lance son produit jeudi prochain en avant-première pour la presse, devrait une fois encore mériter sa réputation, tout en séduisant avec sa voix parce qu'il chante, enfin, pour la première fois. ■

B.BOB

PLACE DU SOUVENIR - HOMMAGE AU PEINTRE PAPA IBRA TALL

"Devoir de mémoire" pour un "trésor vivant"



■ ANTOINE DE PADOU

"L'élégance sénégalaise", "La berceuse", "Le viatique", "L'homme diapason"... C'est, entre autres, pour ces différents chefs-d'œuvre de l'artiste-peintre Papa Ibra Tall qu'un vibrant hommage lui a été rendu, hier, à la Place du souvenir de Dakar, lors du vernissage de son exposition dans le cadre de la dixième Biennale des arts contemporains de Dakar (Dak'art 2012). Plus d'une trentaine de peintures, aussi originales les unes que les autres, témoigne de "l'immense talent" et de "la créativité artistique" du "trésor vivant" qu'est Papa Ibra Tall, aujourd'hui âgé de 77 ans. En plus des peintures, cette exposition retrace le parcours de l'artiste à travers une biographie. Il a à son actif pas moins de huit distinctions : il a été élevé au grade de Commandeur dans l'ordre national du Sénégal, mais aussi Citoyen d'honneur des villes de New Orléans et Atlanta aux États-Unis, chevalier de l'ordre de Rio Banco au Brésil.

L'artiste, qui a "étudié la technique européenne" à l'École des Beaux arts de Paris et ne trouve pas utile de "peindre des poires et des pommes", a aussi marqué bien des événements par l'africanité de ses œuvres et son engagement panafricain. Papa Ibra Tall a participé, entre autres, aux premier Festival mondial des arts nègres en 1966, au premier Congrès des écrivains et artistes noirs à Paris en 1956 à l'initiative d'Alioune Diop et de la revue *Présence africaine*, et au deuxième congrès tenu à Rome en 1959. Il y a activement contribué à des expositions d'artistes noirs vivants en Europe et à des auditions de musiques noires. Amadou Faye, administrateur de la Place du souvenir, a déclaré que ce site n'aurait été mieux choisi pour célébrer, au même titre qu'Ousmane Sembène, défunt artiste, écrivain et réalisateur de cinéma, et Ibrahima Ndiaye, maître-tailleur, Papa Ibra Tall dont les œuvres constituent un patrimoine de l'art sénégalais.

Présent à la cérémonie, le ministre en charge de la Culture, Youssou Ndour, a souligné que Papa Ibra Tall fait partie des personnalités qui marquent la vie des hommes et des institutions. "Il a traduit avec brio la vision du président [Léopold Sédar] Senghor", selon M. Ndour, ajoutant que la contribution du plasticien au développement de l'art continuera d'inspirer les jeunes générations. Évoquant Les Manufactures sénégalaises des arts décoratifs (MSAD) de Thiès qui fut dirigée par Papa Ibra Tall, Youssou a annoncé qu'elle sera "remise en scelle et sera baptisée" du nom du peintre sénégalais. Le commissaire de l'exposition, Kalidou Kassé, a quant à lui reconnu que cette initiative vise "un devoir de mémoire et de lutte contre l'oubli". "C'est un trésor vivant et humain que le Sénégal et le monde doivent célébrer", a-t-il indiqué. ■

EXPO AU MONUMENT DE LA RENAISSANCE AFRICAINE

Un Cercle d'artistes autour de "l'Afrique et les politiques postcoloniales"



"L'Afrique et les politiques postcoloniales". C'est le thème de l'exposition qu'abrite le monument de la Renaissance africaine dans le cadre de la dixième édition de la Biennale des arts contemporains (Dak'art 2012) ouverte vendredi dernier à Dakar. Des peintures, des sculptures, des photographies, des installations et vidéos du Cercle panafricain des artistes ornent différentes salles du très controversé monument érigé par l'ex-président de la République, Abdoulaye Wade.

"Cette exposition représente la diversité culturelle africaine", a expliqué Mor Faye dit "Murf", commissaire de l'exposition. Vingt-huit artistes venus du Bénin, de la Gambie,

du Ghana, de la Guinée-Bissau, de Guinée Conakry, du Nigeria, du Sénégal et du Burkina Faso y exhibent leur travail. Chaque artiste a apporté dans ses bagages trois œuvres. Selon Murf et ses compères artistes, "l'Afrique est une terre d'espoir et d'espérance". Raison pour laquelle ils ont porté leur choix sur le monument de la Renaissance africaine, lieu symbolique, selon eux, pour montrer leurs œuvres.

Le vernissage de cette exposition est prévu aujourd'hui. Un symposium sur l'Afrique et les politiques postcoloniales est aussi prévu pour le 16 mai.

Vers un "réaménagement" du monument

Accroché par EnQuête, hier, l'administrateur du monument de la Renaissance africaine, Abdel Kader Pierre Fall a révélé qu'un "plan de réaménagement général [de l'édifice] est prévu pour attirer le plus de visiteurs et faire en sorte qu'ils passent beaucoup plus de temps [sur le site] et dépensent de l'argent". Une manière de booster le tourisme culturel, d'après lui. L'ambassadeur Fall s'est réjoui en outre d'accueillir ces artistes venus de divers horizons. Car a-t-il estimé, "le monument doit être un vecteur de la culture africaine. Cette dernière ne se limite pas au folklore". M. Fall a ajouté que "ce monument a besoin de vivre et d'être vibrant car c'est un haut lieu de culture". ■

B. BOB

MOTS FLÉCHÉS • N°268 (FORCE 2)

HÉBITANTES	N'ÉLANGERA	NOTE EN BAS DE PAGE	DÉRMER DE CLASSE	DEVEISEMENTS	FUT OBLIGÉ
ANIMAL À PIQUANTS	ENLÈVE LES COFEAUX	L CONSERVE LES DÉVILLES	FIT UN CHOIX	LETTRES DE DIPLOMATE	
				CARTES À JOUER	
IMPÔT			VORON DU BRÉSIL		
OBJET DÉCORATIF			DÉTÉMPÉRÉS		
				HORS DU COURT	
				RÉCHIMENT	
CAL À L'CRTEL		PAPLER ENFANTIN			TIENS BON
ARRANGÉ		BALOURDS			
			BE LANCER		
			TABLE DE DOUCHER		
APPARU		ENDROIT		POUR MOI	
DO		POUR APPELER		PABLE CLARTE	
	ADRESSIFS				
	PIÈCE POPULAIRE				
CISEAU D'AUSTRALIE			ARRIVÉ SUR UN ASTRE		
ÉNCUSÉ			RETIRA		
		PIÈCES FORESTIERS			
		DÉTENUE			
TIGE POINTUE	CHARGE EN BALLON			POUR CHASSER	
	RATER			PETIT RÉCIPENT	
			SE MOBILISER		ON EN FAIT DES PANIERS
			STUPIDE		
PETITS PÈVES			MÉTAL RECHERCHE	RÉGAL DE TOUTOU	
SANS MÉLANGE			DÉNÉKTIE	VASTE PLAN D'EAU AMÉRICAIN	
		PLUIES SUBITES			ORIENT
		DÉSERT PIÉREUX			
FRAGMENT				RÈGLE	
MIS EN TERRE				FACE DE DÉ	
			RENFORCÉS		
SCOURVEMENT D'UN ROI				EST UTILE	

Numéros Utiles

SECURITE
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TELEPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Service dépannage & Renseignements : 800.00.11.11 (appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs NUMERO ORANGE (appel gratuit) : 81 800.10.12

SENELEC
Service Dépannage : 33 867.66.66

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849.79.09
Piloteage : 33 849.79.07

URGENCES :
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827.74.68 / 33 825.08.19

Humour

Dans une prison, deux prisonniers discutent :
- Qu'est-ce que tu penses du nudisme ?
- Moi ? Je suis totalement contre !
- Et pourquoi donc ?
- Parce que, moi, je suis pickpocket !

Ça se passe à Dakar

NIRVANA
Mer 16 mai : Pape Diouf & la Génération consciente
Ven 18 mai : Super soirée rétro

MADION
Mer 16 mai : Alioune Mbaye Nder
Jeu 17 mai : Ives Niang PENC MI

Mer 16 mai : Thione Seck & le Ram Dan

DUPLEX
Mer 16 mai : Discothèque
Jeu 17 mai : Discothèque

BALAJO
Mer 16 mai : Cool Sessions (21h - 0h30)
Jeu 17 mai : Rawan Diallo (21h)

CABANA CLUB
Sam 19 mai : Discothèque
Dim 20 mai : Discothèque

PATIO
Sam 19 mai : Discothèque
Dim 20 mai : Discothèque

VERTIGO
Sam 19 mai : Discothèque
Dim 20 mai : Discothèque

INSTITUT FRANÇAIS
Mer 16 mai : Festival Afropixel 3 (21h)
Ven 18 mai : Soirée Slam (21)

RESTAURANT NAWOULI
Ven 25 mai : Souleymane Faye en soirée acoustique

Ven 1 juin : Daniel Oriazul (spéciale soirée variété musicale)

Envoyer vos programmes à l'adresse e-mail : casepasseadakar@gmail.com

MOTS MELÉS • N°220

Signe de ponctuation

BRICOLE	ENTRE	NOCIF
CERISIER	GROUPE	RECUREE
CHARNUÉ	LOTION	REPTILE
GRAVACHE	MANDATE	RIPOSTE
DISCUTE	MECHE	ROULETTE
ELEPHANT	MIRACULE	SILENCE
ENTACHER	MONTANT	SUBTILE
ENTRAINE	MOYENNE	VETUSTE

R	E	C	H	A	R	N	U	E	N	N	E	Y	O	M
E	L	E	P	H	A	N	T	N	T	O	T	B	R	R
C	I	S	I	L	E	N	C	E	O	C	S	R	E	M
U	T	E	N	I	A	R	T	N	E	I	U	I	P	A
R	B	E	N	T	A	C	H	E	R	F	T	G	T	N
E	U	E	N	V	D	I	S	C	U	T	E	O	I	D
E	S	O	A	R	E	P	U	O	R	G	V	L	L	A
M	M	C	E	R	I	S	I	E	R	T	N	E	E	T
E	H	C	E	M	E	L	U	C	A	R	I	M	A	E
E	R	I	P	O	S	T	E	T	T	E	L	U	O	R

Citations

“Quand on ne voyage qu'en passant, on prend les abus pour les lois du pays.”
VOLTAIRE

“Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie.”
CONFUCIUS

Prières

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:42
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:38
	• Guéwé : 20:38

SUDOKU N°217

				2		8	5	
4		5			9			3
7	6			8	3		9	1
3		9		6	2		1	7
					1		6	
	1	8		7				9
				9	4	6	7	5
	9	4		3				
1	7				8	9		4

Hommage à Justin Mendy, Babacar Diack et à mes glorieux aînés de la presse sénégalaise !



Serigne Aly Cissé (à gauche) & Pathé Dieye Fall

Lorsque des lecteurs, connus ou anonymes, me font, quelquefois l'insigne honneur et l'amitié de me complimenter sur la qualité de certains de mes articles, j'ai l'habitude de leur répondre, en toute modestie, que j'ai eu de grands maîtres mais que j'avais, aussi, vite et bien appris auprès d'eux ! Je citerai, pêle-mêle, et dans le désordre, Bara Diouf, Abdou Salam Kane dit "ASAK", Aly Kheury Ndaw, Jules Charles Diallo, Tony Stephen, Emile James Senghor, Gabriel Jacques

sont partis comme ils ont vécu. Avec cette exquise simplicité et la grande discrétion qui les caractérisaient. Malgré les blessures de la vie !

Justin et Babacar que je surnommais affectueusement "Grand Diack" ("Cardiack", pour son ami et complice, feu Mame Less Dia, qui me manque terriblement !) appartiennent à cette génération de journalistes talentueux, que je viens d'énumérer ci-dessus, comme le Sénégal, je puis en témoigner aisément, n'en a jamais connu ! Ils n'ont pas été remplacés et ne le seront probablement jamais !

Quarante ans après, l'étudiant en première année de journalisme du Centre d'études des sciences et techniques de l'informa-

tion (CESTI) que j'étais, en 1972, se souvient encore, avec bonheur, ravissement, voire avec la même excitation qu'il y a quatre décennies, de l'instant fatidique où il franchit le seuil de l'ancre de ces monstres sacrés qu'était alors, à cette glorieuse époque, le quotidien national *Le soleil*, sous la direction du flamboyant Bara Diouf ! Une véritable ruche, en proie au bourdonnement quotidien d'idées sérieuses, folles ou cocasses, mais toutes frappées au coin de cette vive intelligence collective dans laquelle je me suis fondu et où j'ai appris, comme toutes les ouvrières qui y ont officié, à butiner pour produire ma part de miel quotidien !

Les hasards de la vie (mais aussi quelques choix malheureux, aujourd'hui totalement assumés !) m'ont davantage rapproché de Justin, mais surtout de "Grand Diack". J'ai retrouvé, il y a tout juste trois mois, le premier, à la faveur du lancement du

magazine panafricain *Le Quorum* dont j'ai l'honneur de piloter la rédaction, sous la direction de mon estimé cadet Chérif Elvalide Sèye. Ce fut un grand moment de bonheur mêlé d'une intense émotion. J'en vibre encore aujourd'hui qu'il n'est plus là.

Pour moi qui l'avais cru perdu à jamais, brisé par un destin contraire, le fait de revoir ce naufragé de la vie prêt à reprendre du service, m'avait procuré une indéfinissable sensation de plaisir, d'autant plus vive que j'avais devant moi la preuve vivante de l'homme qui était parvenu, à l'issue d'un combat personnel, solitaire et fort ardu, à vaincre ses vieux démons et à se réconcilier avec la meilleure part de lui-même. Les assises nationales auxquelles il avait activement participé, lui avaient permis, si on peut dire, de se faire la main. De se refaire une santé. Dans tous les sens du terme !

Ainsi, tous les matins, je guettais sur mon ordi les petits papiers de Justin destinés à alimenter le site web de *Le Quorum*. Cette livraison régulière et de qualité avait achevé de

Du minable petit réduit, qui nous servait de bureau, à la rue Carnot, nous faisons trembler la République sur ses bases.

Avec ce canard, qui "paraissait régulièrement, à l'improviste."

me convaincre sur la "renaissance" éditoriale de l'ancien patron d'*Afrique nouvelle*, qui m'avait fait faire quelques piges dans son canard lorsque j'étais à la Fac. Puis, un jour passe, un second et un troisième, sans le moindre papier ! Grand est mon désarroi. Très vite une funeste nouvelle vient combler l'insondable abîme de perplexité dans lequel je commençais à m'enfoncer ! Fulgurante et violente. Comme un coup de poing dans la gueule ! La

plume de Justin s'est brisée à tout jamais ! Entre la profonde affliction qui m'étreint aujourd'hui et l'immense bonheur que j'ai éprouvé au moment où je le retrouvais, je préfère, de loin, garder dans un coin de ma mémoire, le souvenir du grand bonhomme, au caractère affable, doux et agréable, dont j'ai partagé la brillante existence, lorsqu'il était au sommet de son art et mordait dans la vie à pleines dents !

De tous mes aînés dans la profession, Babacar était certainement, et de loin, avec feu Mame Less Dia, dit Less Coura, celui dont j'étais le plus proche. Après *Le Soleil*, nous nous étions retrouvés tous les trois au *Politicien*. Ce fut certainement la période la plus trépidante, et la plus dingue, sinon la plus exaltante, de ma très mouvementée carrière de jeune journaliste !

Du minable petit réduit, qui nous servait de bureau, à la rue Carnot, nous faisons trembler la République sur ses bases. Avec ce canard, qui "paraissait régulièrement, à l'improviste", selon le bon mot de Less Coura, nous menions une vie de bohème. A chaque jour suffisait sa peine ! Éternels fauchés, mais jamais à court d'idées, de formules chocs et de bons mots pour égayer notre quotidien et donner de la joie à

"Les grands hommes sont plus grands que nature dans le souvenir. Ce que nous voyons en eux, c'est à la fois le meilleur d'entre eux et le meilleur de nous." (Alain)

nos nombreux lecteurs qui s'arrachaient chaque parution, au point de créer l'émeute aux portes de notre local !

Après moult tours, contours et, hélas, quelques tours de cons, Babacar et moi nous retrouvâmes à Abidjan, au début des années quatre-vingt-dix. Lui venait d'effectuer un départ anticipé de l'Agence Reuters et moi je débarquais de Lomé où j'avais perdu deux années à essayer de monter, en vain, une ONG sur l'intégration régionale ! Solidaires dans la galère, nous montâmes, avec Paki Bocoum, un personnage iconoclaste de la Jet Society ivoirienne, le premier hebdomadaire satirique ivoirien, dénommé l'*Agouti penseur* ! Cela ne

nous rendit pas plus riches qu'avant, mais qu'est-ce qu'on a pu rigoler et faire rire du monde sur les bords de la lagune Ebrié ! Pendant cette période faste, où nos nuits se confondaient avec le jour, la vie ne nous avait jamais paru aussi belle. Mais aussi dispendieuse !

Alors que l'*Agouti* commençait à perdre ses poils dans notre quête éfrénée de sensations fortes, Mame Less, qui avait désormais ses entrées chez le président Félix Houphouët-Boigny, "le vieux", eut la bonne idée de lancer, *Voix d'Afrique*, avec le soutien financier du chef de l'Etat ivoirien. Le tandem Mam Less Dia/Laurent Dona Fologo, à l'époque



Justin Mendy

super ministre de l'Information, de la Jeunesse et des Sports et de la Culture, fut installé à la tête du mensuel. Comme son nom l'indiquait, "Voix d'Afrique" devait porter haut, fort et loin, la voix des Nègres, devenue inaudible dans le concert assourdissant des médias occidentaux.

Grand Diack et moi, qui étions devenus inséparables, depuis un moment, embarquâmes dans la nouvelle galère, toutes voiles dehors ! L'argent de Mobutu Sésé Séko, le guide zairois, qui devait suppléer "Le vieux", n'étant finalement pas tombé dans l'escarcelle des gestionnaires du journal qui avaient déjà mangé leur blé en herbe, l'aventure s'arrêta brutalement quelque six numéros plus tard !

Pour "Cardiack", qui échappa d'extrême justesse à un AVC, ce ne fut, fort heureusement pas, un retour à la case départ. Celle de la démerde au quotidien et de la préca-

rité ! L'homme s'était littéralement métamorphosé, sous l'emprise de je ne sais quelle inspiration bénéfique, ou divine (?). Il quitta les chemins de traverse et prit résolument celui de la mosquée ! Lorsqu'il ne se déplaçait pas à l'étranger pour les besoins de ses consultations, il ne ratait jamais la grande prière du vendredi à la mosquée sénégalaise de Treichville. Il n'a plus jamais, pour ainsi dire, raté un seul office religieux jusqu'à son départ, ce lundi 7 mai 2012, à 72 ans, vers son Créateur ! Babacar Diack était d'une grande noblesse d'âme et d'une prodigalité à nulle autre pareille. Homme libre s'il en fut, Grand Diack ne détestait jamais autant rien que déranger quelqu'un. Même au plus fort de la maladie qui devait finalement l'emporter, il sut se montrer d'une totale discrétion en souffrant, en silence, jusqu'à la délivrance finale !

"Les grands hommes sont plus grands que nature dans le souvenir. Ce que nous voyons en eux, c'est à la fois le meilleur d'entre eux et le meilleur de nous." Moi, "Magas", leur petit frère exploré et inconsolable, je dédis cet aphorisme du célèbre philosophe français Alain, en guise d'épithète, à mes chers aînés disparus. Ils ont certes rendu le dernier soupir, mais pas l'esprit. Il leur survivra éternellement et nous inspirera toujours ! ■

PAR MORIBA MAGASSOUBA
dit "Magas", Journaliste/Ecrivain, Auteur
de *l'Islam au Sénégal, demain les mollahs ?*

BÉTHIO THIOUNE À L'HÔPITAL

Le cheikh aurait piqué une crise

■ NDËYE FATOU NIANG (Thiès)

“L’hôte de luxe” de la maison d’arrêt et de correction de Thiès a été emmené hier à l’hôpital Amadou Sakhir Ndjéguène de Thiès aux environs de 19h, pour une consultation. Cheikh Béthio Thioune aurait piqué une crise dans sa chambre, obligeant les autorités pénitentiaires à l’emmener en urgence à l’hôpital pour voir son état de santé. Sur les lieux, un important dispositif sécuritaire était mis en place.

À sa sortie, le directeur de l’hôpital, Moussa Sam Daff a informé que le Cheikh est venu uniquement pour une



consultation, comme il a l’habitude de le faire. M. Daff a ajouté que ces visites médicales rentrent dans le cadre normal des choses. Toutefois, nos sources ont

rappelé qu’après l’incarcération du cheikh, seul son médecin personnel avait été autorisé à lui rendre visite. Partant de là, M. Béthio a jusqu’ici bénéficié d’un suivi régulier de sa part. D’où les interrogations sur cette subite “visite médicale”. C’est pourquoi, nos interlocuteurs affirment que le guide des Thianta-counes est malade, ou fait semblant de l’être. Toujours est-il qu’il a été acheminé à l’hôpital, à la suite d’une alerte.

À signaler qu’une foule immense a accompagné Cheikh Béthio Thioune à son retour à la prison ; ses talibés ne cessaient de scander son nom et de crier : “Cheikh Bii, moo bari doole” (Le cheikh est puissant). ■

DRAME À LINGUÈRE

El Hadji Ka tue son ami d’un coup de machette

■ MAMADOU NDIAYE (Correspondant, Linguère)

Dans le Djolof des profondeurs, les différends entre bergers y sont fréquents et se terminent souvent de manière tragique. Il en est ainsi de la querelle qui a éclaté entre El Hadji Laba Ka et Sadibou Sow. Dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 mai 2012, les deux bergers étaient partis en brousse à la recherche de miel. Sur le chemin du retour aux environs de 2h du matin, les deux protagonistes se sont querellés et ont échangé des propos injurieux. Ayant gardé en travers de la gorge les propos aigres-doux de son comparse, El Hadji Laba est revenu

plus tard à la charge. Procédant par surprise, il a asséné un violent coup de coupe-coupe à Sadibou Sow. Acheminé au poste de santé de Thiargny en soins intensifs, celui-ci y a rendu l’âme, quelques heures plus tard.

Informée, la gendarmerie s’est déplacée sur les lieux pour faire les constats d’usage. La dépouille mortelle de Sadibou Sow a été déposée à la morgue de l’hôpital. Il sera inhumé dans son village natal Keur Momar Sarr qu’il avait quitté pour venir s’implanter à Lindé où il a connu El hadji Ka. L’auteur du crime a été alpagué par les pandores. Il sera déferé au parquet régional de Louga. Une enquête a été ouverte. ■

CARTE DE RÉSIDENCE POUR LES ÉTRANGERS EN MAURITANIE

Ould Abdel Aziz persiste et signe

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, reste intransigent sur la question de la carte de résidence pour tous les étrangers, y compris les Sénégalais. Les tractations de l’Ambassadeur du Sénégal et de ses pairs de Gambie et du Mali n’ont pas empêché l’instauration de ce sésame pour tout étranger vivant sur le sol mauritanien.

■ IBOU BADIANE
(Correspondant en Mauritanie)

L’ambassadeur du Sénégal en Mauritanie, Mamadou Kane a reçu ce 13 mai une note indiquant qu’il a été bel et bien institué une carte de résidence pour tous les étrangers désirant vivre en Mauritanie. Aussitôt, il a convoqué, le lundi 14 mai, les responsables de la communauté sénégalaise pour leur notifier officiellement la nouvelle.

Désormais, les Sénégalais qui désirent vivre en Mauritanie doivent prendre la carte de résidence. Il faut aux candidats une copie de la pièce d’identité en cours de validité, un acte tenant lieu de titre de travail ou une inscription au registre de commerce, un contrat de bail ou une facture d’électricité ou d’eau (facultatif) et une quittance de 30 000 ouguiyas l’équivalent de 50 000 F Cfa. Les enfants âgés de 5 ans sont également soumis à cette réglementation, ainsi que les Sénégalaises mariées aux Mauritanien. La date butoir est maintenue au 1^{er} juin

prochain. La communauté sénégalaise espère que les autorités mauritaniennes en tiendront compte, dans la mesure où elles qualifient les Sénégalais “d’étrangers privilégiés”.

“Tous ceux qui peuvent le faire pourront, dès maintenant, se rapprocher des services compétents. Toutefois, nous allons continuer à travailler pour que les choses se passent normalement et nous allons tout faire, en rapport avec les autorités mauritaniennes, pour que l’échéance prévue au 1^{er} juin soit reportée jusqu’en janvier prochain”, a laissé entendre l’ambassadeur du Sénégal. En ce qui concerne les Sénégalais qui ont perdu leurs pièces d’identité, “nous allons demander une dérogation jusqu’après les élections législatives, afin qu’une commission du ministère de l’Intérieur effectue une mission en Mauritanie à cet effet”, promet le diplomate sénégalais. La carte de résidence a une validité d’un an renouvelable. Et, elle permet aux détenteurs de voyager librement sans être contraints de présenter la caution de 50 Euros, devise exigée jusqu’à présent à la frontière comme formalité d’ac-

cès au territoire mauritanien. Avec l’obtention de cette carte, vous êtes considéré comme légalement installé en Mauritanie.

Des Sénégalais préparent le retour au bercail

Les réactions n’ont pas tardé dans le milieu des Sénégalais notamment chez les marchands ambulants et les femmes restauratrices. “Il me sera impossible d’avoir ce montant de 50 000 FCFA pour la simple raison que je ne gagne pas ça dans le mois. Je serai contraint alors de retourner au Sénégal”, se désole Assane Diop, un marchand ambulant qui vit depuis plus de 10 ans en Mauritanie. Même son de cloche chez Nabou, une restauratrice. “Je crois que je vais commencer à plier bagages, dès à présent. Parce que je connais bien la police mauritanienne, en cas d’expiration de la date limite pour l’obtention de cette carte”. En tout cas, la majorité des Sénégalais vivant en Mauritanie adopte ce principe de retour au bercail. Certains responsables de famille se trouvent confrontés à ce problème de quittance,

COUPABLE DE LA MORT DE SON AMI

L’accusé condamné à 5 ans, après requalification des faits

La Cour d’assises de Dakar a condamné hier, Al Ousseynou Barry à 05 ans ferme après avoir requalifié les faits de meurtre en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner.

■ FATOU SY

“Si je suis libre, je chercherai du travail pour venir en aide à mon père, s’il vit toujours”. Ce rêve, Al Ousseynou Barry devra attendre le 10 août prochain pour espérer le réaliser. Car, la Cour n’a pas suivi le parquet général qui avait requis 15 ans de travaux forcés, auquel cas, il aurait dû attendre jusqu’en 2020. La Cour a, en effet, condamné Al Ousseynou Barry à cinq ans ferme. Elle a estimé que l’accusé n’avait pas l’intention de donner la mort à son ami Mamadou Bah tué le 04 août 2007, après avoir reçu des coups de ciseaux au cou, lors d’une bagarre. À l’origine de la bagarre, Mamadou Saliou Diallo avait giflé la mère de sa copine. Un affront aux yeux de Mamadou Bah qui comme les autres de sa famille, ne supportait pas cette relation. C’est à la suite de la bagarre intervenue entre Mamadou Saliou Diallo et la victime que le drame est arrivé, à Petersen, à Dakar. “Je suis arrivé après la bagarre. Pendant que Mamadou Bah

m’expliquait la cause de leur différend, Mamadou Saliou m’a jeté une pierre à la main. Alors que je me débattais, la paire de ciseaux que j’avais récupérée sur Mamadou Bah a atteint celui-ci. J’ignore où il a été atteint, mais j’ai juste entendu : “Il l’a tué”, s’est défendu l’accusé. Poursuivant, il a révélé avoir jeté l’arme du crime à la mer tout en affirmant que celle-ci n’était pas entachée de sang. Cependant de l’avis de l’avocat général, l’attitude de l’accusé prouve qu’Al Ousseynou avait l’intention de tuer. Aussi a-t-il requis les travaux forcés à perpétuité. Contrairement aux déclarations de son client, l’avocate M^e Noubé Wane a estimé que celui-ci connaissait bien Mamadou Saliou Diallo et que le coup est parti par mégarde. Par conséquent, elle a demandé une requalification des faits en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Chose faite par la Cour qui permet à Al Ousseynou Barry de retrouver son vieux père qu’il n’a pas revu depuis 2007 et dont il ignore s’il est vivant ou mort. ■

PROFIL DE L’ACCUSÉ

“Fils de l’Omerta”

Al Ousseynou Barry a commis un crime d’honneur. Il a tué l’amant d’une de ses cousines, en le poignardant à l’aide d’une paire de ciseaux. Si la victime, Mamadou Bâ, entretenait incidemment de bons rapports avec l’accusé, les “liens du sang” ont été, à l’instant décisif, les plus forts. Car, quand il a eu l’audace de séduire sa cousine Sadio Bâ, et par là, de déshonorer la famille Barry, il a reçu un coup mortel à la tête.

Malgré la violence de l’altercation et ses conséquences macabres, l’Omerta est encore passé par là, lors de l’enquête. Personne n’a voulu témoigner à charge contre Al Ousseynou Barry. Les policiers ont fait chou blanc. Le milieu des immigrés guinéens de Dakar est resté solidaire autour de l’accusé, emmuré dans un silence qui a réduit toute tentative de le mettre sérieusement en cause pour meurtre.

Ce n’est qu’en comprenant l’étroitesse des liens de loyauté qui existent entre l’accusé et le milieu qui l’a vu naître et grandir qu’on peut saisir la complexité intrinsèque de toute l’affaire. Seul au Sénégal, depuis le retour de ses parents dans leur pays d’origine, Al Ousseynou Barry a été pris en charge par la famille de sa mère. Le gîte, le couvert et la possibilité d’un emploi lui étant offerts, il n’a pas hésité, le moment venu, à prendre la défense de la mère dépitée de la “frivole” Sadio Bâ.

Une triste histoire, c’est vrai. Mais pour le petit bout d’homme maigre, à la peau d’ébène, qu’est Al Ousseynou Barry, ce fut le récit d’un honneur lavé par le sang. ■

surtout pour leurs enfants. “Je vais peut-être envoyer mes enfants au pays, auprès de la famille. Je ne pourrai pas supporter tous ces frais”, lance Mamadou Ndoye, la quarantaine, ouvrier de son état, avec plus de 5 enfants en charge.

Les choses sont devenues donc claires. D’ici peu de temps, les Sénégalais seront contraints à prendre le chemin du retour au bercail, du moins, les moins nantis, eu égard à cette mesure restrictive. Certains se posent la question

de la réciprocité. Ayant séjourné du 22 au 24 avril dernier en Mauritanie, le ministre des Affaires étrangères, Me Alioune Badara Cissé déclarait à cette occasion : “La réciprocité ne me semble pas être une bonne attitude. Nous avons des voies et des moyens pour élever la voix et protester quand nos compatriotes ne sont pas bien traités”. Cependant, les Sénégalais vivant en Mauritanie y pensent déjà, quelle que soit l’attitude qu’adopteront les nouvelles autorités de Dakar. ■

CONDAMNÉ À 2 ANS FERME POUR LA MORT D'UN AGRESSEUR

Après près de cinq ans de détention préventive pour meurtre, Ablaye Sall a recouvré la liberté hier. Il a été condamné à deux ans ferme par la Cour d'assises de Dakar, suite à une disqualification des faits en coups mortels.

Le "Faux-lion" sort de prison, après 5 ans de détention préventive



■ FATOU SY

Apprenti chauffeur et "faux-lion" à ses heures perdues, Ablaye Sall dit Deth avait une crainte révérencielle vis-à-vis du nommé Pathé Diallo. La victime, un agresseur notoire, était d'ailleurs craint dans tout Guédiawaye. "Je n'étais pas le seul, car tout Guédiawaye avait peur de lui", a confessé l'accusé. Et de révéler : "A chaque fois que je le croisais sur mon chemin, il me soutirait mon argent sous la menace d'un couteau". C'est pourquoi, las d'être persécuté, Ablaye Sall n'a pas hésité à prendre sa revanche sur son bourreau. Ce jour-là, le 26 août 2007, Pathé Diallo, ivre, a tenté une fois de plus de lui

extorquer ses fonds. "Devant mon refus, raconte-t-il, il a introduit sa main gauche dans ma poche et a brandi le couteau qu'il détenait dans sa main droite, ainsi qu'un morceau de tissu imbibé de produit cellulosique (gainz)". Pour se défendre, l'accusé a bousculé son agresseur. "L'arme est tombée, je l'ai ramassée en premier. Ainsi, le coup est parti parce qu'il a tenté de l'arracher". L'accusé qui s'est rendu à la police après une cavale, a précisé avoir jeté la manche du couteau.

"Disqualification des faits"

De l'avis de l'avocat général, l'accusé n'avait pas besoin de poignarder la victime, puisque celle-ci était ivre et désarmée. Cheikh Abdoulaye Sylla

a écarté la légitime défense. Toutefois, il a estimé que les faits de meurtre doivent être disqualifiés en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner. Pour la répression, il a requis cinq ans ferme. L'avocat de la défense a invité la Cour à aller en deçà de cette peine. "S'il avait l'intention de tuer, il aurait asséné plusieurs coups à la victime. Il a déjà payé sa dette envers la société, avec les cinq ans de détention préventive", a plaidé Me Ndéné Ndiaye qui a été suivi par la Cour. Dans son délibéré, celle-ci a condamné Ablaye Sall à deux ans ferme pour coups mortels. Une peine que l'accusé a fini de purger depuis le 5 septembre dernier, pour avoir été placé sous mandat de dépôt le 5 septembre 2009. ■

AMBIANCE

C'est la gueule de bois

C'est à croire que l'ouverture de la 2e session des Assises 2012, avant-hier, avait des allures de beuveries parce qu'hier, au Palais de Justice, une ambiance de lendemain de gueule de bois planait dans la salle. Bâillements cachés à grand-peine, yeux hagards, silence de cathédrale, courtes plaidoiries...

Personne n'avait vraiment la patate.

Mêmes les peines ont été infligées avec un infectieux manque de punch. Puisque, dans les deux affaires traitées, lors de cette 2e journée, les charges retenues contre les accusées ont été disqualifiées, c'est-à-dire revues à la baisse. Elles sont passées de

"meurtre" à "coup et blessures ayant involontairement entraîné mort d'homme"... Évidemment, les sentences s'en sont ressenties avec respectivement 5 et 2 ans ferme pour Al Ousseynou Barry et Ablaye Sall.

Au final, les plus heureux de cette situation sont sans conteste les accusés, ayant tous les deux déjà fait près de 5 ans de détention préventive. L'un est libre, l'autre va pouvoir l'être dans quelques mois. ■

S.BENGELOUN

PROFIL DES ACCUSÉS

"Vrai poltron"



Loin de nous l'idée d'insulter l'accusé de la 3e affaire de cette 2e session des Assises 2012, mais Ablaye Sall, "Simbkat" (faux lion) de son état, est un poltron. C'est du moins ce qu'atteste, noir sur blanc, l'évaluation psychologique qu'il a eu à subir pendant son incarcération : il y est, en effet, décrit comme "une personne peureuse, psychologiquement fragile, peu encline à la bagarre et qualifié par ses pairs de poltron".

C'est à se demander comment Ablaye Sall, si prompt à prendre peur, a réussi à terrasser sa victime. D'autant plus que la victime en question n'était pas une demi-portion, comme on est tenté de le croire. Mais, un agresseur notoire qui, de son vivant, avait terrorisé tout son voisinage et était connu pour régulièrement dépouiller l'accusé de tout son argent. Qu'est-ce qui a bien pu se passer pour que la souris se transforme en lion ?

La réponse à cette question est pourtant des plus simples : Ablaye Sall a eu trop peur. Terrorisé par une énième tentative de racket que lui avait fait subir sa victime, l'accusé a réagi instinctivement pour se défendre et, à la suite d'une échauffourée malheureuse, a fatalement blessé son assaillant avec son propre couteau.

Il ne faut, comme on dit, jamais réveiller le lion qui dort. ■

SOPHIANE BENGELOUN

MOT DU JOUR

Ils ont bon dos, ces accusés !

On a déjà parlé à profusion, dans les pages d'Enquête, de cette propension qu'à la défense de faire passer ses clients pour des simples ou des moins que rien. Eh bien ! Laissez-nous vous dire que cette stratégie, plus que jamais d'actualité, est toujours gagnante!

Ce n'est pas Me Ndoubé Wane, ni Me Ndéné Ndiaye, les deux robes noires à avoir plaidé hier qui nous contrediront! La 1ère a basé toute sa défense sur le fait qu'Al Ousseynou Barry, l'accusé, avait raconté des bobards à la barre, en déclarant sans battre un cil que c'était "son droit le plus élémentaire de mentir". Tandis que le 2nd a dit de son client : "Ablaye Sall n'a rien d'un lion, c'est un poltron !".

On se rend bien compte que le ridicule ne tue pas mais, dans le cas des deux accusés, il est quand même heureux, vu la teneur des camouflets encaissés, qu'ils n'aient pas à payer leurs avocats de leur poche. ■

S.BENGELOUN